



Le Lien

Union
syndicale
Solidaires

Journal des retraité-es

Sud Rail

N°77 Novembre 2020

Editorial

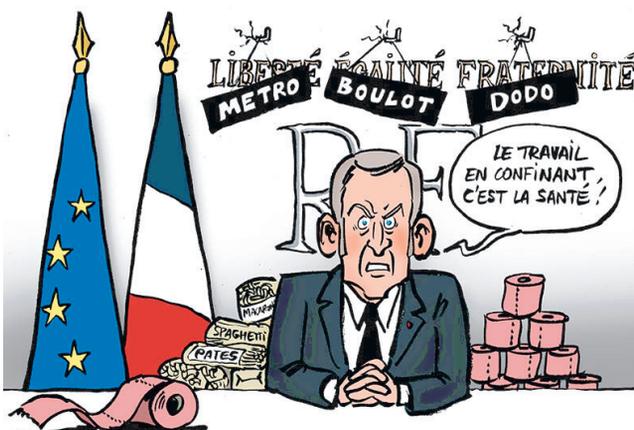
UN « LIEN » PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE

Depuis bien des années nous avons pris l'habitude de sortir au moins quatre numéros du Lien chaque année, afin justement que ce lien indispensable entre tous nos retraités ne se délite jamais. Cette année 2020, tellement particulière, aura bousculé toute notre organisation, avec un strict confinement pendant deux mois du 15 mars au 11 mai, suivi, après une période de relative normalité, par celui que nous subissons actuellement, et dont personne ne sait vraiment jusqu'à quand nous allons devoir le supporter.

De ce fait nous avons dû nous réorganiser en urgence. Après un numéro 76 paru normalement en février dernier, alors que ce satané virus pointait déjà son nez (si tant est que ces « bestioles » en aient un, et c'est peut-être parce qu'ils en sont dépourvus qu'ils prennent un malin plaisir à squatter celui des humains, avec les conséquences qu'on connaît !), nous avons décidé de garder le contact à minima avec nos adhérentes et adhérents par le biais de notes « de confinement, puis de déconfinement », que vous pouvez retrouver en version papier en le demandant à votre syndicat. En juin, profitant de l'accalmie sanitaire, nous avons réussi à diffuser un numéro spécial COVID. Et nous étions bien partis pour reprendre notre rythme habituel de parution cet automne, quand patastras ! : la deuxième vague est arrivée. Et c'est donc le retour aux notes de « reconfinement », mais que par la force des choses, nous ne pouvons qu'envoyer de manière informatique. Nous sommes bien conscients qu'un tiers environ de nos retraités, qui ne possèdent pas d'adresse électronique, sont ainsi privés de toute information, mais nous n'y pouvons malheureusement pas grand-chose tant que ces mesures restrictives perdureront. Pour les mêmes motifs ce numéro 77 ne sera diffusé dans un premier temps que par ce biais, en espérant qu'un retour le plus rapidement possible à une vie normale nous permettra de l'imprimer et de l'expédier par

voie postale à chacune et chacun d'entre vous.

Le but premier de la création en 2003 de la liaison nationale des retraité-e-s SUD-Rail répondait à l'exigence de maintenir le lien entre celles et ceux qui, ayant quitté la vie professionnelle, n'ont pas pour autant renoncé à s'informer, à débattre, à manifester, et à s'opposer aux injustices hélas toujours plus nombreuses de notre monde, et à se réunir pour partager dans la convivialité le fruit de leurs réflexions. Cette année, point de repas de fin d'année, ou de session décentralisée, moments privilégiés où nombre d'entre nous se retrouvent dans l'amitié pour échanger, débattre, s'instruire, et découvrir aussi les trésors de nos



terroirs. Bien entendu nous espérons tous qu'il en ira différemment pour l'année prochaine, avec le renouveau de ces rencontres auxquels nous sommes tous très attachés. Mais dans l'immédiat, dans l'adversité induite par cette situation exceptionnelle, l'écrit reste le seul lien, ténu certes, mais indispensable pour garder le contact et ne pas sombrer dans l'apathie ou la résignation.

C'est d'autant plus important que malgré la crise sanitaire, les attaques contre notre modèle social et nos acquis ne connaissent pas de trêve. Au contraire, par ce qu'on pourrait appeler cyniquement un effet d'aubaine, les restrictions de déplacement, de réunion et de manifestation servent de prétexte idéal pour durcir encore les mauvais coups contre les actifs comme les retraités. Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer les excès d'un confinement, qui, aux yeux des dirigeants, ne doit pas concerner que les nécessaires gestes barrière,

UN « LIEN » PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE. Suite de l'éditorial

mais aussi l'esprit de libre pensée et de juste révolte. Petit à petit, ce sont des pans entiers de nos idéaux démocratiques qui se trouvent mis sous le boisseau pour des prétextes fallacieux. Il est à craindre que les lois d'urgence ne deviennent petit à petit la norme, surtout si les réactions des citoyens restent timorées et limitées. Or, dans le même temps, les libéraux accentuent la pression et continuent la casse de nos services publics. Il n'y a pour s'en convaincre que de regarder ce qui se passe pour le transport public ferroviaire, où l'entreprise publique SNCF est maintenant directement menacée dans son existence même, avec l'ouverture à marche forcée à la concurrence des services voyageurs, avec les mêmes conséquences prévisibles que pour le fret. Pendant la pandémie, les travaux de démolition continuent ! Et nos politiques et nos patrons profitent sans état d'âme des interdictions ou des restrictions de rassemblement pour accentuer la cadence, n'hésitant pas de surcroît à nous traiter d'irresponsables quand nous tentons d'organiser malgré tout la riposte, au nom bien entendu des mesures prophylactiques bien comprises... et bien pratiques pour serrer un peu plus la vis à la contestation.

Dans un tel contexte dramatique, rien d'étonnant à ce que la société se fissure chaque jour un peu plus, et que les rapports sociaux se tendent à chaque coup de boutoir, jusqu'au risque d'implosion (ou d'explosion) sociale, qui ne sont évidemment pas propres à notre pays, mais dont la généralisation à l'échelle planétaire montre bien que nos démocraties sont malades du capitalisme mondial et de ses excès. Dans un tel contexte il n'y a rien de surprenant que les actes de racisme, de terrorisme, ou de délinquance s'envolent, réponse irrationnelle d'esprits déboussolés et fragilisés par les manipulations et

les mensonges de ceux qui mènent le monde au chaos.

C'est bien pour lutter contre ce délitement civilisationnel, et contre la confusion des consciences qui semble devenir la règle, que nous nous exprimons de toutes nos forces. Et c'est aussi pour rappeler que nos valeurs de solidarité, de partage des richesses, et de respect de notre planète doivent être le rempart contre cette destruction massive de nos valeurs et de notre tissu social, que notre modeste journal de liaison des retraités doit, contre vents et marées, faire entendre la voix de celles et ceux qui refusent l'impasse dans laquelle le capitalisme veut nous enfermer. Bonne lecture !

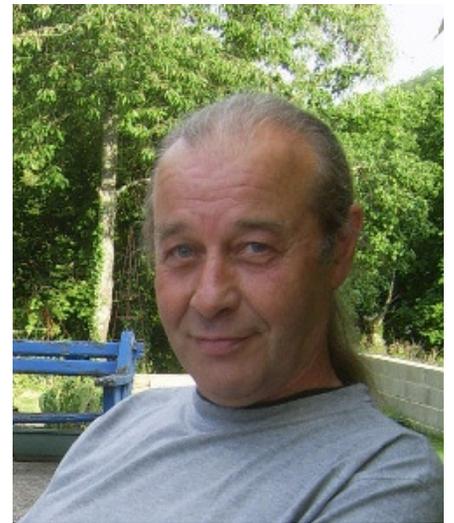
BON VOYAGE, NOTRE AMI.

Gérard Deniaud était conducteur de train à l'annexe traction de Foix, à la retraite depuis fin 2004. Il nous a quitté soudainement et trop tôt des suites d'une maladie dont nous tairons le nom.

Adhérent à la CFDT fin des années 80 après un passage à la CGT, il a ensuite rejoint SUD-Rail dès sa création en Midi-Pyrénées.

De toutes les grèves, il a soutenu les collègues actifs après son départ en retraite. Participant à toutes les réunions de la section, assidu aux repas de fin d'année de la liaison, aux séjours entre copains à Porté-Puymorens (Pyrénées) ainsi qu'aux sessions décentralisées, sa gouaille et sa bonne humeur nous manquent déjà. Il savait nous régaler de sa paëlla made in GG, qu'il nous concoctait lors des différents séjours. Beaucoup ont partagé de bons moments en sa compagnie que ce soit les collègues cheminots, les motards, les copains du syndicat, les musiciens (Gérard jouait du saxo) et tous ceux que nous ne connaissons pas.

Oui, des bons moments, il y en a eu ! Que de souvenirs et comment les oublier ? Nous nous souviendrons de son rire, de sa verve et sa joie de vivre. C'est avec beaucoup d'émotion que nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses filles et sa famille.



Nous leur témoignons tout notre soutien dans cette épreuve douloureuse. Alors Gérard, nous te disons adieu et te souhaitons de reposer en paix...

Rédaction

Gérard Boscher
Alonzo Bistro
Brigitte Bouilhou
Didier Chaissac
Michel Jacquin
Laurent Tison
Eric Marchiando
Michel Valadier
Alain Vialette

15 Octobre 2020 : Rassemblement SUD-Rail contre l'ouverture à la concurrence des TER



A l'initiative de la Fédération SUD-Rail, près de 800 cheminots venus de toute la France se sont rassemblés devant le conseil régional des Hauts de France pour une première action qui devrait en entraîner bien d'autres !

Entre le mouvement social pour la sauvegarde de notre système de retraite et l'arrivée du Covid-19, le bouleversement en cours du système ferroviaire français a presque été oublié.

Le réseau TER est officiellement ouvert à la concurrence depuis le 03/12/2019.

Il s'agit là d'une nouvelle étape vers la privatisation, voire du démantèlement total de la SNCF.

L'ouverture se fera au rythme souhaité par chaque région. Plusieurs régions françaises, ont d'ores et déjà annoncé qu'elles lanceraient des appels d'offres pour leur TER (Hauts de France, Grand Est, Pays de Loire, PACA). Dans les Hauts de France, le Conseil régional a déjà fait le choix de trois lots : L'étoile d'Amiens, l'étoile de St Pol et Paris Beauvais.

L'autorité organisatrice impose en outre, la création d'une entreprise dédiée à cet appel d'offre, excluant de fait, la SNCF, mais qui ne l'empêchera pas de créer une filiale de droit privé donc sous statut non SNCF.

Sur les Hauts de France, ce sont près de 3800 courriers qui ont été envoyés aux agents pour les informer qu'ils étaient susceptibles d'être transférés chez un autre employeur. (Courrier, 6 mois avant la date prévue).

En cas de refus de transfert de la part de l'agent :

S'il est affecté à plus de 50% au service concerné, ce refus constituera un motif de licenciement.

S'il est affecté à moins de 50% au service concerné, la SNCF étudiera une proposition d'offre d'emploi dans la même catégorie professionnelle dans la même région ou, à défaut, sur le territoire national.

Vous l'aurez compris, pour l'entreprise de services publics SNCF, c'est le commencement de la fin !!!

Soyons dès maintenant nombreux pour faire dérailler patrons et donneurs d'ordres et empêcher le dumping social !



Il est beau cet abri voyageur !!!

La SNCF a décidé de le remettre en forme bien qu'il ne soit pas très dégradé. Cela va coûter 297 000 euros. Avec cette somme on aurait pu construire 3 pavillons en banlieue.

La SNCF sera toujours une bonne « vache à lait » pour les entreprises qui gagnent les marchés.

Après 7 ans de procédure aux prud'hommes, un délégué du syndicat SUD-Rail PSE fait condamner la SNCF pour discrimination syndicale.

Jean Jacques, contrôleur à l'ECT PSE a attaqué la Direction de la SNCF pour discrimination syndicale, aux prud'hommes de Paris, le 18 juin 2013.

En effet, à partir de 1996, date de son engagement en tant que délégué du Personnel SUD-Rail à l'ECT PSE, notre collègue a subi de graves préjudices sur son déroulement de carrière. Les notations ont été l'arme de discrimination utilisée par la Direction.

Notre collègue ayant gagné en première instance le 7 septembre 2017, la Direction a fait appel de la décision le 10 novembre 2017. Jean Jacques a de nouveau gagné en appel le 18 décembre 2019. La SNCF n'étant pas allée en cassation, le jugement est donc définitif, JJ a gagné!

La Direction a donc été obligée de rembourser l'intégralité des sommes qui auraient dû être versées à notre collègue si celui-ci avait bénéficié du même avancement professionnel que ses camarades, ainsi que du manque à gagner pour sa retraite. Si la procédure a été longue, plus de 7 ans, la victoire n'en est que plus belle.

Il n'en demeure pas moins qu'il aura fallu tout la combativité de notre collègue, soutenu par SUD-Rail et surtout une longue procédure judiciaire, afin que la SNCF soit condamnée et que notre camarade obtienne gain de cause pour le préjudice subi.

La boîte est prête à tout pour décourager ou pénaliser les délégués syndicaux. La Direction de la SNCF utilise tous les moyens à commen-

cer par la fiche de paie ou encore les notations afin de dissuader nos camarades de militer. Combien de militants passent en conseil de discipline ou sont licenciés ? N'oublions pas que trois militants SUD-Rail ont été licenciés en 3 ans à la SNCF, Yannick, Linda et enfin Eric. La victoire de notre ancien délégué SUD-Rail qui gagne face à une Direction qui se croit tout permis montre que nous avons toujours raison de nous battre et de ne pas nous laisser faire.

À l'heure où la Direction nous bassine avec son "SNCF pour tous" on comprend en réalité qu'elle veut mener la destruction du service public en mettant à l'écart, celles et ceux qui se battent pour le préserver.

Budget de la Sécu : Des politiciens ignobles !

Dans le projet de budget de la Sécurité Sociale 2021, le gouvernement a prévu de faire une économie de 4 Mds d'€ (mesures de régulation) dans divers domaines selon les syndicats. Ce budget a été établi en pleine pandémie où il a été démontré le manque de lits, d'infrastructures pour soigner les malades de la Covid-19 et ceux des autres pathologies. Après le manque de masques, de respirateurs, de blouses etc. du mois de mars, les discours du gouvernement affirment : « Ce que nous faisons est adapté à la situation et nous ne sommes pas responsables de l'évolution de la pandémie. »

Eh, bien si !!! Ils sont responsables d'une grande partie des morts qui viennent de passer à plus de 40 000, mais aussi responsables des morts à venir. Car ils ne pourront pas dire : « Nous ne savions pas. » Ils n'ont pas pris les mesures financières pour donner aux soignants tout ce qui est nécessaire pour soigner les malades. Quantité de médicaments sont toujours distribués au compte

goutte quand ils ne sont pas absents des pharmacies parce que les industriels de la pharmacie ne veulent pas les produire en France parce que ça ne produit pas assez de profits.

Les Mds d'€ qui seraient nécessaires pour un fonctionnement serein de l'hôpital, ils ont fait le choix de les réserver aux industriels. Des sommes inimaginables alors qu'une petite partie suffirait aux hôpitaux.

Ce n'est pas un gouvernement ou un parlement pour la population. Même en pleine crise sanitaire ils montrent ouvertement qu'ils sont au service de leurs amis les riches.

Jusqu'à quand supporterons-nous ces dirigeants ignobles et corrompus avant de mettre un coup de balai à leur monde.

Le business et le fric roi avant l'emploi et la santé publique !

Avec pour seule véritable boussole la reprise de l'activité économique au profit des actionnaires, le gouvernement joue au yoyo avec notre santé et nos inquiétudes et appréhensions, générant un stress dont la population n'a pas besoin face à une situation sanitaire qui demeure préoccupante.

Ses décisions en deviennent incompréhensibles et inaudibles. Hier en guerre contre le virus, aujourd'hui il déclare qu'il faut apprendre à vivre avec celui-ci. Ses injonctions sont tout aussi contradictoires entre des appels à la responsabilité individuelle dans la vie privée et des rappels sur leur lieu de travail de salarié.e.s qui ne seraient soudain plus vulnérables à l'heure où les mêmes ministres nous alarment sur l'aggravation de la situation sanitaire et nous rappellent que le virus n'est pas moins dangereux.

Les mesures de bon sens perdent de leur crédit quand celles et ceux qui nous gouvernent agissent comme des gestionnaires au jour le jour et prétendent se réfugier derrière des avis d'experts qui ne sont même plus publiés. Gouverner, n'est-ce pas prévoir ?

La population n'oublie pas d'être responsable...

La population dans sa très grande majorité n'a pas besoin d'être vilipendée, infantilisée, culpabilisée pour adopter les comportements nécessaires à éviter la propagation du virus, à protéger les plus vulnérables et à prévenir l'encombrement des services de réanimation des hôpitaux. Et ceci tant pour les victimes de la maladie que pour les personnels soignants.

« En même temps », voici nos ministres l'air ahuri devant les propriétaires de Bridgestone fermant l'usine de Béthune. Ils font mine de s'offusquer, mais n'en continuent pas moins de prétendre que les entreprises ainsi « créent des emplois »...

... les ministres, eux, oublient de l'être !

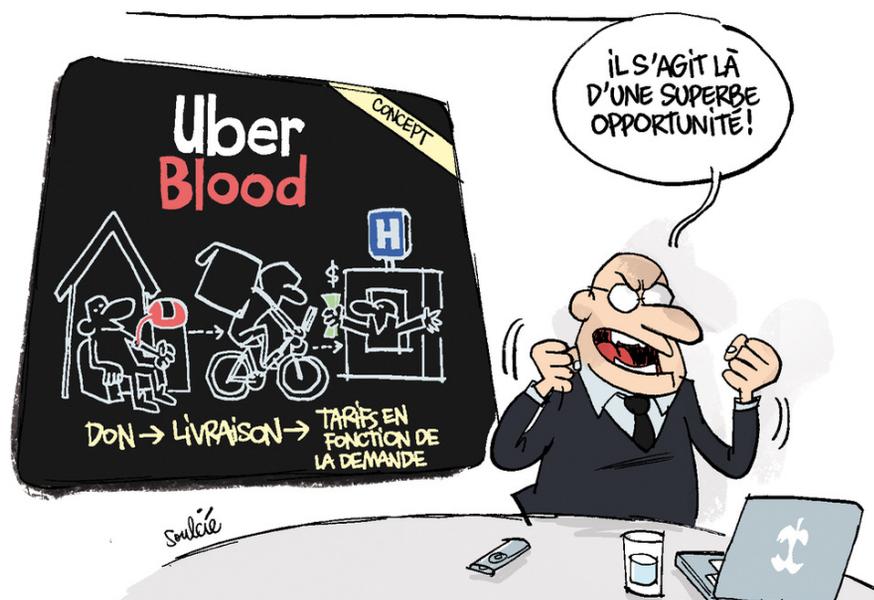
L'emploi public est sacrifié, l'emploi privé est suspendu à la corde de pendu du « chômage partiel » dont les entreprises profitent avant de détruire les emplois. Et des lits d'hôpitaux fermeront encore... Le ministre de l'économie et des finances privilégie les entreprises en

leur versant à travers subventions, baisse d'impôts et exonérations de cotisations sociales, notre argent, et ce, sans contreparties et encore moins de contrôles. Mais, en plus, lors de la présentation du projet de loi de Finances 2021, il nous annonce que nous n'avons pas encore assez souffert entre destruction de nos biens communs et explosion de nos garanties collectives que ce soit dans le privé ou le public. Comme si la crise sanitaire et ses conséquences ne suffisaient pas...

La dette Covid est selon B. Lemaire un « investissement » mais elle devra être remboursée par « trois moyens » : « la croissance [laquelle ?], les finances publiques saines et les réformes de structure » au point où la réforme des retraites est considérée par lui « nécessaire pour la stabilité des comptes publics et la baisse de la dette publique » et où le ministre de la Santé s'inquiète déjà du « retour à l'équilibre » des comptes sociaux. Serrez-vous la ceinture et vous résisterez peut-être mieux au Covid, semblent-ils nous dire.

Il est plus qu'urgent de reprendre le contrôle de nos vies !

LES RÉSERVES DE SANG AU PLUS BAS



« Le peuple, écrit la philosophe Simone Weil, n'est pas soumis bien qu'il soit le nombre, mais parce qu'il est le nombre. Précisément parce que ceux qui ordonnent sont peu nombreux, ils forment un ensemble. Les autres, parce qu'ils sont trop nombreux, sont un plus un, plus un et ainsi de suite. A certains moments de l'histoire, un grand souffle passe sur les masses : leurs respirations, leurs paroles, leurs mouvements se confondent. Alors rien ne leur résiste. Les puissants connaissent à leur tour, enfin, ce que c'est que de se sentir seul et désarmé ; et ils tremblent. »

Préjudice d'anxiété lié à l'Amiante à la SNCF

Vers la conclusion d'une procédure enclenchée en juin 2013.

L'interminable gestion juridique des affaires liées à l'amiante.

Rappel : en juin 2013 les syndicats SUD-Rail St Lazare et Rouen déposaient devant le conseil des prud'hommes de Paris 156 dossiers de cheminot-e-s en activité ou à la retraite issues de plusieurs régions SNCF (St Lazare, Rouen Sotteville, Paris Sud-est, Toulouse, Nantes, Chambéry, Marseille, Rennes, Paris Rive-gauche, Lyon, Metz-Nancy, Bordeaux, Lille...) et de huit salariés d'une entreprise de nettoyage des ateliers SNCF du Mans.

Ces salarié-e-s reconnu-e-s par la SNCF comme ayant été exposés à l'amiante durant leur activité professionnelle doivent toujours subir des examens réguliers

pour identifier l'apparition d'un des cancers liés à l'amiante. Cet examen qui peut vous annoncer l'apparition d'une maladie mortelle est une souffrance pour ces travailleurs-euses et leurs familles. Au point que certains renonçaient à les effectuer.

Au lendemain d'une décision de la cour de cassation du 23 octobre 2012 de reconnaître le préjudice d'anxiété, la demande des 156 cheminot-e-s et des 8 salariés d'une entreprise sous-traitante aurait dû être traitée dans des délais raisonnables malgré les efforts de la SNCF pour contester systématiquement en appel toutes les décisions des conseils de prud'hommes.

Le 3 mars 2015, la chambre sociale de la Cour de cassation, sous l'égide de Monsieur FROUIN, président nouvellement nommé, inverse la jurisprudence et interdit de manière parfaitement discriminatoire, et en rupture d'égalité, la reconnaissance de l'anxiété pour des entreprises

comme EDF ou la SNCF qui ne relèvent pas du dispositif ACAATA (2) en tant que tel.

Les Cours d'appels sauf une des chambres de la Cour d'appel de Paris suivent cette décision et les agents SNCF et sous-traitants ayant gagné leurs procédures devant les prud'hommes risquaient d'être déboutés soit en appel soit en cassation.

Il faudra attendre le 5 mars 2019



pour que la Cour de cassation réunie en assemblée plénière sur une affaire EDF décide d'infirmer une bonne fois pour toute la jurisprudence en étendant à chaque salarié le droit de faire état de son anxiété et de réclamer une réparation du préjudice subi. Six années de procédure pour qu'enfin les Cours d'appels puissent juger sur les dossiers individuels.

La fin du parcours pour les agents de la SNCF et sous-traitant ? Pas encore.

La Cour d'appel de Paris le 30 octobre 2019 prononce enfin son jugement et condamne la SNCF à verser 7000 euros ... à un seul agent. Elle a « oublié » d'inscrire les 147 autres et renvoyé leur jugement au mois d'octobre 2021. (147 car entre temps certain sont décédés et d'autres ont abandonné la procédure par lassitude.)

Les demandeurs épaulés par SUD-

Rail décident alors de saisir le tribunal judiciaire de Paris pour allongement excessif de la procédure judiciaire, « déni de justice engageant la responsabilité de l'État sur le fondement de l'article L 141-1 du code de l'organisation judiciaire. » Le 6 juillet 2020, l'État est condamné à verser des dommages et intérêts conséquents à chacun des 147 cheminot-e-s.

Enfin le 8 octobre 2020, la Cour d'appel de Paris condamne la SNCF et elle seule à 8000 euros par agent dans le cadre des dossiers de sous-traitance en reconnaissance du préjudice d'anxiété. Cette condamnation est importante car c'est l'entreprise qui a empoisonné qui est condamnée.

Mais ce sera seulement en Octobre 2021 que les 147 cheminot-e-s restants connaîtront la décision de la Cour d'appel de Paris. Le jour du délibéré les cheminot-e-s retraités et en activité et en particulier celles et ceux qui travaillent toujours dans un environnement amianté, seront présent-e-s massivement devant le tribunal.

Huit années pour avoir justice voilà comment sont traité-e-s en France les travailleurs-euses empoisonné-e-s par leurs employeurs. Que ce soit à propos de l'amiante ou du nucléaire, responsables de cancers et de maladies professionnelles graves, il est impératif que la justice condamne les délinquants industriels avec la même diligence qu'elle s'impose sur les délits d'atteinte à la propriété privée.

(1) Le préjudice d'anxiété qui correspond à la situation d'inquiétude permanente du salarié face au risque de déclaration à tout moment d'une maladie grave provoquée par l'exposition à l'amiante.

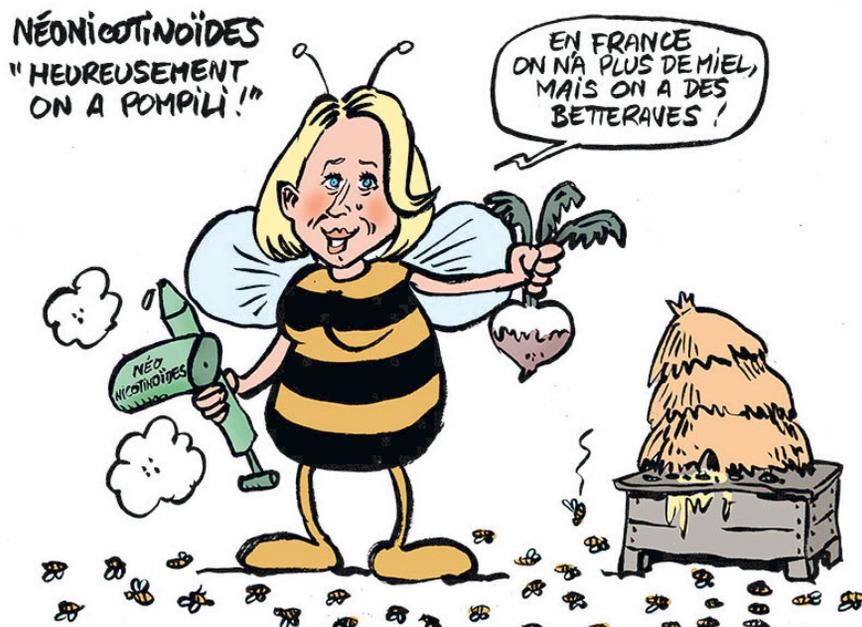
(2) ACAATA : (Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante) Le dispositif de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante a été créé par la loi de financement de la sécurité sociale (article 41 de la loi n° 98-1194 du 23 décembre 1998).

Néonicotinoïdes et betteraves.

Contrairement à 80% des producteurs de betteraves des Hauts-de-France, Jean-Luc Traisnel dispose d'une parcelle épargnée par la maladie. Selon lui, c'est l'absence de néonicotinoïdes qui permet à la biodiversité de se développer et évite la dégradation de ses légumes. Ce fléau de la jaunisse virale ne le touche pas. Basé à Vieux-Berquin (Nord), Jean-Luc ne fait pas partie

de la présence d'insectes, prédateurs des pucerons verts, vecteurs de la jaunisse. Des insectes absents des cultures traditionnelles, à cause des traitements chimiques. L'agriculteur a ainsi remarqué une multitude de coccinelles sur ses terres.

Pour Jean-Luc Traisnel, passer à des champs bio à taille humaine serait un moyen d'éviter le retour possible



des paysans atteints. Cela grâce à une production bio - et donc sans insecticides -, veut-il croire. Trois mois après avoir semé ses betteraves, le producteur constate que les feuilles de son hectare de culture sont bien vertes. "Une parcelle si belle... je suis vraiment surpris", sourit-il. La raison selon lui: la pré-

sence de néonicotinoïdes. Des produits interdits en Europe il y a deux ans, qui sont de nouveau autorisés, comme l'a récemment décidé le Parlement à la demande de la ministre de l'Écologie Barbara Pompili. L'intéressé s'y oppose et regrette que beaucoup d'agriculteurs "n'osent pas passer le cap" du bio.

BRIDGESTONE : "PRENDS L'OSEILLE ET TIRE TOI !"



Proposition de Loi « Sécurité Globale » : une étape de plus dans le délire sécuritaire.

Le Parlement débat en novembre d'une nouvelle loi en matière de sécurité. Une nouvelle fois, la majorité présidentielle choisit la ligne sécuritaire et liberticide avec un projet de loi qui s'attaque une nouvelle fois aux principes démocratiques et qui recèle deux dispositions dangereuses.

La 1^{ère} favorise l'utilisation de drones de surveillance. Le choix que fait la majorité : investir fortement dans des technologies de contrôle plutôt que dans la résorption des inégalités. Contrôler la société plutôt que de l'apaiser en améliorant les conditions de vie.

La 2^{ème} disposition, déjà demandée par des syndicats de police et des partis de droite et d'extrême droite, est le floutage des policiers et gendarmes filmés lors d'interventions de police. L'article de loi proposé n'interdit pas de les filmer sauf les visages ou tout élément d'identification, en créant un nouveau délit puni d'une peine de prison.

Cette interdiction de filmer les forces de l'ordre doit éviter d'exposer sur les réseaux sociaux des images démontrant les dérives individuelles des violences des forces de l'ordre. L'adoption de cet article de loi serait une 1^{ère} étape. L'idée n'est pas de protéger mais de contrôler et de réprimer. L'impasse sécuritaire n'est pas un projet de société apaisée mais d'aller vers toujours plus de violences en excitant les tensions d'une société bâtie sur un modèle d'injustice.

D'après tract SUD-Intérieur



Attaque meurtrière de djihadistes à Kouaré

L'actualité nous amène à parler de façon dramatique du village de Kouaré au Burkina Faso avec lequel les cheminots retraité-e-s SUD –Rail ont un lien affectif particulier puisque c'est là-bas que grâce à vos dons nous avons permis la construction d'une école de trois classes et envisageons l'installation de pompes dans les ha-meaux reculés qui en sont dépourvus..

Une énième attaque de djihadistes a eu lieu fin octobre et a fait 7 morts dans la population dont Lazare que ceux qui sont allés visiter le village connaissent bien. Ce sont des pères qui sont morts et qui laissent des veuves et des orphelins. Devant l'inertie et l'incapacité des forces de sécurité à les protéger, le gouvernement a, début 2020, fait appel à des volontaires dans les populations locales pour

renseigner, seconder et défendre la population. Ces volontaires formés en quelques jours ont peu de moyens face à des groupes qui disposent d'un arsenal d'armes et de munitions. Ils sont la cible des djihadistes car leur connaissance des habitants, du terrain, constitue un atout important dans la lutte contre le terrorisme. Ces hommes s'engagent dans cette activité pour assurer un minimum de sécurité à leur famille et à leur bien en plus de leur travail dans les champs et auprès de leurs bêtes. Le but de ces attaques est d'instiller la peur et de pousser la population à se mettre sous leur coupe pour avoir la tranquillité.

Entre un Etat incapable et l'ex-puissance coloniale et ses militaires qui font comme chez eux, et qui sont là pour protéger les sociétés françaises, cela crée ce climat qui favorise le rôle des bandes armées de djihadistes. Ce n'est pas les armées occidentales qui apporteront la paix, malgré la force Barkhane mais le développement économique de toute la région. Pour cela, il faut que cesse le pillage par les puissances des ressources et du travail des burkinabè. Il faut, au-delà des responsabilités de l'Occident, que la préoccupation des dirigeants du pays soit en premier la sécurité du peuple et la sécurisation du nord et de l'est du pays.



Lazare, une des victimes du terrorisme à Kouaré

Dans ces deux zones particulièrement touchées par le terrorisme et des conflits inter-ethniques, plus d'un million de déplacés, c'est-à-dire de personnes qui ont fui leur village, leur terre pour être regroupées dans des camps de fortune, sans moyens de subsistance en dehors de l'aide alimentaire. L'ONU craint d'ailleurs une situation de famine au Soudan du Sud, au nord du Nigéria et au Burkina Faso, en particulier dans ces zones Nord et Est. Le terrorisme a fait 1700 victimes civiles et militaires en 5 ans et 255 civils ont perdu la vie entre avril 2019 et janvier 2020.

Cette gangrène du monde actuel fait des victimes sur tous les continents. Notre sensibilité est plus affectée quand ces actes barbares ont lieu dans notre pays mais le mal est partout !

La Liaison nationale des retraités a adressé aux autorités du village ses condoléances accompagnées d'un soutien financier pour aider les familles endeuillées à surmonter cette épreuve. La Fédération a été sollicitée dans le même sens et un syndicat a aussi apporté sa participation.



NOS FACILITES DE CIRCULATION EN DANGER

Maintes fois pointé du doigt par la Cour des comptes, chaque fois les médias ressortent ce sujet nous traitant de privilégiés lors de conflits à la SNCF. Ne parlons pas de l'URSSAF qui voudrait

bien taxer les cheminots pour cet avantage et une direction qui voudrait bien les supprimer, pour remplir ses TGV de voyageurs payant plein tarif au détri-



ment de cheminots. Le décor est planté sur nos facilités de circulation.

Lors de la réunion de l'instance commune qui s'est tenue le 9 Juillet dernier, la direction du groupe a procédé à une consultation sur la suppression du programme spécifique de réservation de trains pour les cheminots (KIS) et son rapprochement avec celui existant pour les usagers (OUI.sncf). Et ceci dans un contexte où le ministère des transports vient d'ouvrir une concertation sur le sujet des facilités de circulation dans la branche en vue d'une éventuelle intégration dans la convention collective.

Etrangement depuis cette date plus de possibilité aux cheminots actifs ou retraités et ayant-droits de faire ses réservations aux guichets. Il faut maintenant passer par une borne ou internet, d'ailleurs une nouvelle version du rè-

glement sur les facilités de circulation pour les pensionnés (GRH 246 de juillet 2020) précise cette nouvelle disposition « Lorsqu'il achète un billet, le titulaire de FC, pensionné ou ayant-droit, est tenu de

créer un compte client SNCF CONNECT pour bénéficier de ses FC sur OUI.sncf et sur les canaux de distribution SNCF qui imposent ce prérequis. Par ailleurs, lors d'un contrôle à bord, il doit justifier de son identité et de ses droits sur demande du salarié habilité. » La part de ceux qui n'utilisent jamais ces outils ou qui abandonnent à la moindre difficulté représente 16% (source : credoc juin 2019). C'est donc bien une volonté délibérée de la part de la SNCF d'empêcher l'accès aux trains à certains cheminots actif ou retraités.

Mais ce n'est pas terminé. Avec l'ouverture à la concurrence TER, Transilien ou TGV nous pourrions de moins en moins emprunter le train car les entreprises privées auront certainement pris les meilleurs sillons et nous n'aurons pas accès à leurs trains.

Nos facilités de circulation en voie de disparition.

Au 1^{er} janvier 2021, les facilités de circulation des ayants-droits actifs comme pensionnés seront digitalisées, fini les coupons papiers.

Après la réforme du ferroviaire, les différentes réformes de retraite et celles à venir, la perte de notre statut et des cheminots au cadre permanent, le gouvernement et les directions SNCF s'attaquent à un de nos derniers acquis : les facilités de circulation. Il est temps de réagir !

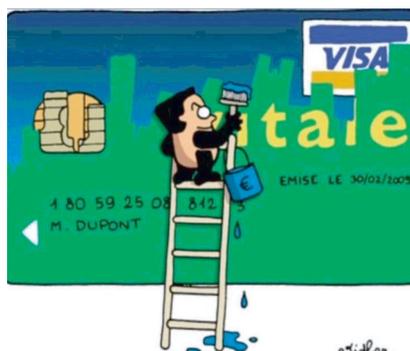
Lors des prochaines négociations de branche dans le cadre de la nouvelle convention collective nationale sur les facilités de circulation nous devons faire entendre nos voix et nos revendications à ce gouvernement et ce patronat.

SUD-Rail revendique l'accès à tous les trains et à tous les cheminots actifs, retraités et salariés du rail.



Brèves

Un humaniste cet homme-là ?



La nouvelle carte Vitale est sortie ! Fini la gratuité aux urgences, 18 euros par passage

Ce projet de loi de budget de la Sécurité sociale 2021 sait s'en prendre au porte-monnaie de la population ! Il crée un forfait de 18 € pour tout passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation. Là encore ce sera la population la plus pauvre qui va subir cette mesure.



En 1937 W. Churchill disait de la Palestine : « Je ne suis pas d'accord pour dire que l'occupant d'une terre a sur elle des droits inaliénables même s'il occupe cette terre depuis longtemps. Ces droits, je ne les reconnais pas, par exemple, qu'on ait fait grand tort aux Indiens d'Amérique ou aux aborigènes d'Australie. Je ne dirais pas que ces peuples ont eu à subir un quelconque préjudice du seul fait qu'une race, plus forte, supérieure, une race plus expérimentée, pour ainsi dire, soit venue prendre leur place. » Dans «L'écrivain militant» de Arhundati Roy Ed.Folio Poches 9€

Il est aussi prévu la taxation des mutuelles- (un milliard d'€). Ceci est-il-expliqué, au titre de la participation à la pandémie. Mais cela va entraîner des hausses de cotisations beaucoup plus inégalitaires que ne le serait la prise en charge de la prévention et des soins à 100 % par la Sécurité Sociale. Le retour à une Sécurité sociale vraiment universelle serait la solution.

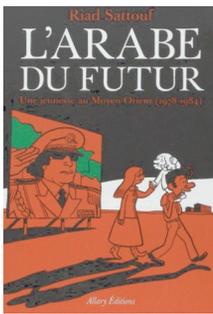
Loisirs Y-a rien à la télé ?



BERNARD ARNAULT DÉGRINGOLE À LA 6^E PLACE DU CLASSEMENT DES MILIARDAIRES !!!

Voici une Petite sélection d'émissions documentaires, pour ceux qui veulent rester à l'écoute du monde tel qu'il va.

- Si vous regardez en Replay – en bon français, en différé – vous aurez, en plus, le choix de l'heure !
- A partir de France TV :
- sur France 2 : **Infrarouge,**
- sur France 3 : **L'heure D - La ligne bleue - Les désobéissants**
- sur France 5 : **La case du siècle - Le monde en face - Le Doc du dimanche**
- Sur Arte : **La vie en face**

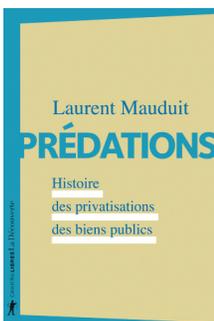


L'Arabe du futur Riad Sattouf BD 5 tomes Ed Allary. Un roman graphique où l'auteur raconte sa jeunesse dans la Libye de Kadhafi et la Syrie d'Hafez al-Assad. Né en 1978 d'un père syrien et d'une mère bretonne, Riad Sattouf grandit d'abord à Tripoli, en Libye, où son père vient d'être nommé professeur. En 1984, la famille déménage en Syrie. Malmené par ses cousins (il est blond, cela n'aide pas...), le jeune Riad découvre la rudesse de la vie traditionnelle. Son père, veut que son fils Riad aille à l'école syrienne et devienne un Arabe moderne et éduqué, un Arabe du futur. Le 1^{er} tome d'une histoire qui en compte 5 à ce jour.

Vive la
Culture



Descente aux enfers, vie et mort de la SNCF Ch. Dubois, M. Ch. Tabet Ed Fayard. 21,9 €
Un temps incroyable se perd dans les trains du quotidien et les TGV. Plus de 10 % du réseau ferré est ralenti pour cause de vétusté. En plus des déraillements ont fait 18 morts. Le destin de la SNCF dépend des politiques et se décide dans les cabinets ministériels, entre l'administration et les barons régionaux. À sa tête, Guillaume Pepy, un des énarques les plus doués de sa génération, a vu passer trois présidents de la République, cinq Premiers ministres et cinq ministres des Transports. Une enquête de deux ans au cœur de l'entreprise.



Prédations Laurent Mauduit Ed La Découverte 19€

Quand tout sera privé, nous serons privés de tout ! Ce slogan, vu dans les manifestations, révèle des mobilisations citoyennes qui s'opposent aux privatisations. Depuis 1986, de nombreux secteurs et services publics sont cédés aux appétits privés (aéroports, autoroutes, EDF) et d'autres sont menacés (Sécurité sociale, hôpital public, université, La Poste, SNCF). Le modèle français est démoli au profit d'une marchandisation généralisée. ce livre apporte de nombreuses révélations. Comme toutes les vagues de nationalisations du xx^e siècle ont débouché sur des échecs, il invite à former un nouvel avenir loin du capitalisme (comme du communisme) d'État : celui des communs.



5 mains coupées Sophie Divry Ed Seuil 14€

«Je m'appelle Gabriel, j'ai 22 ans. Je m'appelle Sébastien, j'ai 30 ans. Je m'appelle Antoine, j'ai 27 ans. Je m'appelle Frédéric, j'ai 36 ans. Je m'appelle Ayhan, j'ai 53 ans. C'était à Bordeaux. C'était à Tours. C'était place Pey-Berland. C'était place Jean-Jaurès. C'était sur le Bd Roosevelt dans le XVI^e arrondissement.» Dans ce livre, pas une phrase n'est de Sophie Divry. Toutes sont issues d'entretiens réalisés entre septembre 2019 et février 2020 avec les cinq manifestants mutilés de la main lors du mouvement des Gilets jaunes. Ils étaient tous droitiers, ils ont tous perdu la main droite qui a été arrachée par une grenade bourrée de TNT, et leur vie n'a plus jamais été la même. C'est une seule et même histoire, celle de manifestants démembrés.



Sale bourge Nicolas Rodier. Ed Flammarion 17€.

Pierre a frappé sa toute jeune femme, lui aussi, comme il a été frappé, enfant. Pierre n'a donc pas échappé à sa « bonne éducation » : élevé à Versailles, il est le fils aîné d'une famille nombreuse où la certitude d'être au-dessus des autres et toujours dans son bon droit autorise toutes les violences, physiques comme symboliques. Pierre avait pourtant essayé, lui qu'on jugeait trop sensible, trop velléitaire, si peu « famille », de résister aux mots d'ordre et aux coups. C'est en replongeant dans son enfance et son adolescence qu'il va tenter de comprendre ce qui s'est joué dans cette famille de « privilégiés ». Nicolas Rodier met en scène la famille comme un jeu de construction dont il faut détourner les règles pour sortir gagnant

Fédération Sud-Rail
sud.rail.federation@gmail.com / www.sudrail.fr

Liaison Nationale des Retraité-e-s

17 bd de la Libération 93200 Saint Denis Tél 01 42 43 99 77

www.retraitesudrail.org

liaisonretraites@retraitesudrail.org

Liaison Nationale des
Retraité-e-s SUD-Rail



Solidarité
Avec les enfants du
Burkina Faso